Document synthèse

Stratégie lavalloise de la main-d'œuvre

2023–2026

Avec la collaboration de :

Québec

laval économique

LAVAL

Récapitulatif des actions

4 orientations, 24 actions

La Stratégie lavalloise de la main-d'œuvre s'inscrit dans le cadre de la Vision stratégique lavalloise de développement économique. Cette stratégie est issue de consultations auprès de l'écosystème lavallois de la main-d'œuvre afin de déterminer les orientations pour les trois prochaines années pour répondre aux différents enjeux.

Orientation 1 — Augmenter la participation des bassins de main-d'œuvre disponibles			
1.1	Rétention des travailleurs expérimentés	1.1.1	Promouvoir, auprès des habitants lavallois retraités ou proches de la retraite, les opportunités d'emploi à Laval et clarifier l'avantage financier et fiscal de l'allongement de carrière.
		1.1.2	Partager avec les employeurs lavallois les meilleures pratiques en matière de rétention des travailleurs expérimentés, au travers d'activités de sensibilisation.
1.2	Intégration et maintien en emploi des groupes sous-représentés	1.2.1	Offrir aux nouveaux arrivants un service pour l'accès à l'emploi, l'accompagnement administratif et la recherche de logements.
		1.2.2	Documenter et conseiller les entreprises sur la gestion de la diversité.
		1.2.3	Renforcer les dispositifs en place pour l'emploi des personnes éloignées du travail et l'accès des clientèles ayant des besoins spéciaux, telles que les personnes handicapées.
1.3	Attraction des jeunes travailleurs	1.3.1	Développer un programme d'accueil pour les étudiants, les stagiaires et les jeunes travailleurs canadiens provenant des autres provinces canadiennes.
		1.3.2	Faciliter l'accès des entreprises à des cohortes de finissants de différents établissements d'enseignement.
Orientation 2 — Développer le capital humain			
2.1	Concertation continue entre les employeurs et le milieu de l'éducation	2.1.1	Favoriser une collaboration plus systématique entre les établissements d'enseignement, le milieu de la formation professionnelle, les comités sectoriels pour la main-d'œuvre et les employeurs (notamment via la Grande Rencontre IMPACT main-d'œuvre 2026).
		2.1.2	Suivre les besoins évolutifs des employeurs afin d'aborder l'adéquation entre les besoins de main-d'œuvre et l'offre de formation de la manière la plus proactive possible (donc, s'intéresser aux métiers du futur).
2.2	Culture de formation tout au long de la vie professionnelle	2.2.1	Soutenir le développement de programmes dans différents modes possibles (microapprentissage, à distance, en mode hybride et en mode asynchrone).
		2.2.2	Déployer le projet Tuto, une campagne d'information sur les différentes compétences transversales, en collaboration avec le Collège Montmorency.
2.3	Mobilisation des employeurs lavallois pour la persévérance scolaire	2.3.1	Mettre en place un programme de reconnaissance des entreprises lavalloises mobilisées pour encourager la qualification et la diplomation, en particulier pour encourager les jeunes travailleurs à terminer leurs études malgré leur situation d'emploi et pour participer à la lutte pour la persévérance scolaire.

La Ville de Laval reconnaît la complexité de l'enjeu de la pénurie de main-d'œuvre. Si cette stratégie ne peut contenir qu'une partie des solutions, ses orientations visent des bénéfices transversaux sur la vitalité économique et l'attractivité de Laval. L'action de la Ville complète bien sûr l'adaptabilité exemplaire dont font preuve les employeurs face aux pressions du marché du travail depuis quelques années.

Au travers de ses actions, Laval économique souhaite assurer une contribution directe pour que 600 employeurs lavallois réussissent à pourvoir 1 000 postes vacants et à retenir 2 000 travailleurs. Pour ce faire, la Ville alloue à cette fin, sur 3 ans, un budget de 7,2 millions de dollars, dont 2,25 millions de dollars en fonds supplémentaires.

À l'échéance de la Stratégie lavalloise de la main-d'œuvre, en 2026, les pressions démographiques seront encore fortes, mais la mise en œuvre de cette stratégie sera aussi l'occasion d'inspirer de nouvelles initiatives, toujours adaptées à l'évolution de la situation du marché du travail.

Pour que cette stratégie ait du succès, la concertation et la mobilisation de ses partenaires seront encouragées tout au long de sa mise en œuvre, afin que l'action de la Ville se traduise par des effets concrets, mesurables et conformes aux besoins des employeurs.

Orientation 3 — Renforcer la résilience des entreprises			
3.1	Soutien à la gestion des ressources humaines	3.1.1	Offrir aux entreprises lavalloises un accompagnement personnalisé et structuré pour l'adoption des meilleures pratiques en attraction des talents et en fidélisation des employés.
		3.1.2	Conseiller les entreprises en matière de mobilité internationale, notamment pour l'intégration administrative des travailleurs temporaires étrangers.
		3.1.3	Favoriser l'accès aux programmes de subvention et aux services d'accompagnement en matière de main-d'œuvre offerts par les partenaires de l'écosystème, en en faisant la promotion.
3.2	Soutien à la numérisation et à l'automatisation	3.2.1	Maintenir et promouvoir le programme de la Ville de Laval consacré à l'accélération des investissements en productivité et à l'intégration de nouvelles technologies (Programme Virage techno – manufacturier de Laval économique).
		3.2.2	Soutenir la transformation numérique des entreprises du secteur du commerce (par le biais du programme Virage techno – commerces, restaurants et hébergements au centre-ville de Laval économique).
		3.2.3	Associer l'aide pour la numérisation et l'automatisation des entreprises à des programmes de formation pour augmenter la qualité de l'intégration technologique.
3.3	Renforcement des chaînes de valeur locales	3.3.1	Encourager le partage de la main-d'œuvre entre entreprises.
		3.3.2	Favoriser les initiatives en achat local et l'économie circulaire.
Orientation 4 — Valoriser Laval			
4.1	Développement de la marque de la ville	4.1.1	Développer et renforcer la marque de la ville de Laval avec : une campagne numérique pour la promotion du commerce de détail ; la promotion de Laval par la valorisation de la diversité des cadres de vie ; une vitrine web destinée à l'emploi et à la promotion de la ville en tant que lieu de travail privilégié.
		4.1.2	Renforcer la présence de Laval dans les salons régionaux, nationaux et internationaux pour l'attraction des talents.
4.2	Aménagement des zones industrielles	4.2.1	En collaboration avec les partenaires économiques, déterminer les projets prioritaires pour l'aménagement urbain (espaces verts, vie sociale et services de proximité) et la densification des parcs industriels (plan triennal de désenclavement et d'aménagement des zones industrielles).
4.3	Accès amélioré aux zones d'emploi	4.3.1	Améliorer l'accès des zones d'emploi et se démarquer en mobilité durable : en concluant des partenariats avec les employeurs pour faciliter le transport ainsi que l'accès aux zones d'emplois et aux zones industrielles, et ce, en conciliant leurs besoins avec ceux des employés ; en produisant une étude prospective pour la mise en place de zones d'emplois satellites près des transports en commun ; en développant des modes innovants de transports actifs et des pistes cyclables sécuritaires sur les axes stratégiques du territoire.
Mesure transversale — Embauche d'un coordonnateur à la Stratégie main-d'œuvre			

Porte d'entrée des entreprises sur le territoire lavallois, Laval économique est un groupe d'experts en solutions d'affaires pour les entreprises qui souhaitent accélérer leur développement de façon innovante, responsable et durable ou celles qui désirent s'implanter à Laval.

Ça vous parle ? Alors discutons.

450 978-5959
lavaleconomique@laval.ca
lavaleconomique.com